

S'blaedel



Le Petit Forstfeldois

N° 17
Juillet 2024
ISSN 2967-0349

LE MOT DU MAIRE

Chères Forstfeldoises, chers Forstfeldois

Le temps est venu pour moi de vous souhaiter un bel été et de belles vacances.

Je sais que les belles journées ensoleillées se font encore rares, que le printemps a été particulièrement gris et qu'il a été marqué par de fortes pluies et des inondations violentes pour notre village. La Sauer est sortie de son lit et a enregistré une crue cinquantennale.

Le paysage politique français est gris aussi, nous avons assisté ces derniers mois à un cinéma électoral regrettable. Trois dimanches d'élections, d'abord pour l'Europe puis pour les législatives, trois dimanches à mobiliser des personnes dans le bureau de vote pour cela ! J'en profite pour remercier toutes les personnes qui ont répondu présent pour nous aider, assesseurs, scrutateurs et le personnel de la commune.

Un mécontentement général exprimé par un vote massif pour les extrêmes face à la politique menée par le gouvernement en place, des jeux politiques pour la présentation des candidats, qui nous amène aujourd'hui à avoir un député de l'extrême droite que personne ne connaît sur notre territoire !

Résultats des courses, une France ingouvernable.... Je reconnais que ce n'est pas très réjouissant.

Mais il nous reste Forstfeld ! Ici tout va bien. 😊

Les projets avancent : ceux concernant les infrastructures routières et la sécurité de nos usagers, l'aire de jeux et le hall multisports intercommunal. Les réflexions et orientations se poursuivent également avec la future piste cyclable et le devenir de notre salle polyvalente. Nous avons les pieds sur terre, un budget maîtrisé et le personnel de la commune est efficace.

Vous pouvez être certains que je veillerai à ce que la voix de Forstfeld soit entendue dans nos instances et notre Communauté de Communes du Pays Rhénan. Je vais également collaborer avec notre tout nouveau député, car cela aura un impact sur la position de notre territoire dans la politique nationale.

Et puis il fait toujours bon vivre à Forstfeld et cela c'est grâce à vous. Je me réjouis donc de vous voir le plus nombreux possible à la commémoration du 13 juillet qui est importante et nécessaire et occupe une grande place dans la vie de notre village !

À très vite et très bel été à vous

Prenez soin de vous



Philippe BOEHLER
Maire

Il n'y a pas qu'un verger partagé au parc des romains...

Avant la plantation de ce verger, il y avait déjà un terrain de jeux pour enfants. Depuis 2021, nous transformons ce terrain de jeux en véritable parc pour que l'ensemble des habitants de Forstfeld puissent en profiter : **installation de tables et bancs pour les familles, création du sentier pieds nus pour petits et grands, clôture du parc, installation d'un ancien pressoir à fruits et d'une vieille charrue** (merci aux généreux donateurs qui ont offert ces matériels à la commune !), **mise en place de maisons à insectes et évidemment plantation d'une trentaine d'arbres** (dont une vingtaine de fruitiers).

Dans les prochaines semaines, nous continuerons les travaux dans ce parc en installant plusieurs nouveaux équipements dédiés aux enfants mais aussi aux adultes.

En effet, aux éléments déjà existants viendront s'ajouter une balançoire, une tyrolienne de 25 mètres et un atelier fitness.

Afin de réaliser ces travaux **le parc des romains sera fermé pendant quelques jours**. La date de début des travaux n'étant pas encore arrêtée, nous vous la communiquerons ultérieurement via **nos réseaux sociaux et le site internet de la commune**.

Nous espérons que vous apprécierez ces nouveaux équipements !



Forstfeld est une commune « **Nature** » !

Depuis 2020, nous avons fait de la préservation de la nature et de la biodiversité **une vraie priorité**. A ce titre, plusieurs maisons à insectes ont été installées dans le village et près d'une quarantaine d'arbres ont été plantés un peu partout, que ce soit près du terrain de football ou du cimetière mais aussi et surtout **au parc des Romains**.

En effet, dès le printemps 2021 nous avons souhaité transformer une « aire de jeux » pour enfants en véritable poumon vert dans notre commune et ce ne sont pas moins d'une trentaine d'arbres, dont une vingtaine d'arbres fruitiers, qui ont été plantés à cet endroit.

Près de 3 ans plus tard, tous ou presque ont survécu aux épisodes de chaleur ou aux fortes intempéries et portent aujourd'hui leurs premiers fruits. Cerises, poires, pommes, kaki, pêches ou mirabelles vous attendent du printemps à l'été...

Lors de vos prochaines balades dans le village, n'hésitez pas à passer par le verger partagé des romains.



Il n'aura échappé à personne que les conditions météorologiques de ce printemps en Alsace ont été inédites, avec des pluies quasi continues pendant près de 2 mois.

Elles ont atteint leur paroxysme autour de la Pentecôte avec **des conséquences catastrophiques pour beaucoup d'alsaciens dont les biens ont été endommagés**. Ces pluies ont provoqué une montée très importante des nappes phréatiques et causé énormément de problèmes tant aux particuliers (**dégâts des eaux, inondations de caves...**), qu'aux infrastructures (autoroutes coupées) et aux professionnels, dont les agriculteurs alsaciens.



En effet, les grosses pluies de la semaine précédant la Pentecôte ont encore aggravé la situation, notamment en **faisant sortir de leur lit toutes les rivières d'Alsace du Nord**, inondant ainsi des **centaines d'hectares de champs ou de prairie**.

C'est devant ce constat alarmant et ces risques majeurs de pertes d'exploitation énormes pour nos agriculteurs que nous avons accueilli à Forstfeld Madame Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée auprès du ministre de l'Agriculture.

Madame la Ministre est venue apporter son soutien aux habitants et aux agriculteurs du Nord-Alsace quelques jours avant que l'état de catastrophe naturelle ne soit reconnu pour de nombreuses communes dans le Bas-Rhin, dont Forstfeld.

Pendant cet épisode de crise météorologique, la réserve civile communale s'est mobilisée tous les jours pour venir en aide aux forstfeldois sinistrés. De nombreuses interventions de pompage d'eau dans les caves ont été réalisées. Merci aux membres de la réserve pour leur investissement sans faille au service de nos concitoyens !



La communauté de communes du Pays Rhénan s'associe à la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) pour soutenir les projets de restauration de maisons anciennes (**construites avant 1948**).

La « maison alsacienne » est le terme générique car elle est diverse, en fonction des ressources de territoires et des époques : maison d'ouvrier, immeuble bourgeois, etc. La CeA et la communauté de communes s'engagent donc à soutenir la diversité des maisons alsaciennes qui font l'attrait des villes et des villages.

Des experts du bâti ancien du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement d'Alsace (CAUE d'Alsace) apportent aux porteurs de projets un accompagnement **gratuit** dans la réalisation de leur projet par des conseils et préconisations. Une subvention peut être sollicitée pour la réalisation de ces travaux.

Pour qui ?

Les bénéficiaires du Fonds de Sauvegarde sont les particuliers, les collectivités, les associations, les bailleurs, les SCI familiales. Toute structure ou projet à vocation économique n'est pas éligible au Fonds de Sauvegarde.

Quels travaux éligibles ?

Les travaux éligibles sont les travaux extérieurs, **essentiellement de structure et de clos-couvert** c'est-à-dire : **charpente, couverture, menuiseries** (portes, fenêtres, volets) **et façades** (reprise des enduits, de la maçonnerie, restauration des colombages). Ces travaux doivent être réalisés dans les règles de l'art avec des matériaux traditionnels dans le respect des techniques du bâti ancien. **Les projets seront soumis à l'avis d'un expert en patrimoine bâti du CAUE d'Alsace.**

Comment ça marche ?

Pour savoir si vous pouvez bénéficier du Fonds de sauvegarde de la maison alsacienne, il faut d'abord prendre contact avec l'architecte-conseil. Par la suite, si l'architecte-conseil a confirmé l'éligibilité de votre projet, vous pouvez déposer une demande de subvention en ligne via le site de la Collectivité européenne d'Alsace. Le taux de subvention s'élève à 20% des travaux éligibles.

Votre communauté de communes a décidé d'adhérer depuis juillet 2024 en participant également à cette démarche et en abondant financièrement l'aide de la CeA. Grâce à cette participation, vous pourrez encore être davantage soutenu : le plafond de subvention maximum attribué passe de 10 000€ à 40 000€ !

Plus de détails et d'information sur :

<https://www.alsace.eu/aides-et-services/culture-et-patrimoine/aides-a-valorisation-patrimoine/>

Demande de rendez-vous :

- soit directement sur leur site internet <https://www.caue-alsace.com/particuliers/>
- soit auprès d'Evelyne Gauthier, architecte conseil du CAUE Alsace : gauthier@caue-alsace.com - 07 49 50 03 85



Vous êtes nombreux à appeler le secrétariat de la mairie pour des renseignements, des démarches administratives ou tout simplement des questions sur notre village.

Evidemment, Laetizia est là pour répondre à un maximum de vos questions ou demandes mais savez-vous que vous pouvez également **trouver énormément d'informations sur le site Internet de la commune de Forstfeld 24h /24 et 7 jours /7 ?**

En septembre 2020, nous avons lancé la page Facebook « Commune de Forstfeld » et le nouveau site internet de la commune pour rester à votre contact et vous faciliter la vie à Forstfeld.

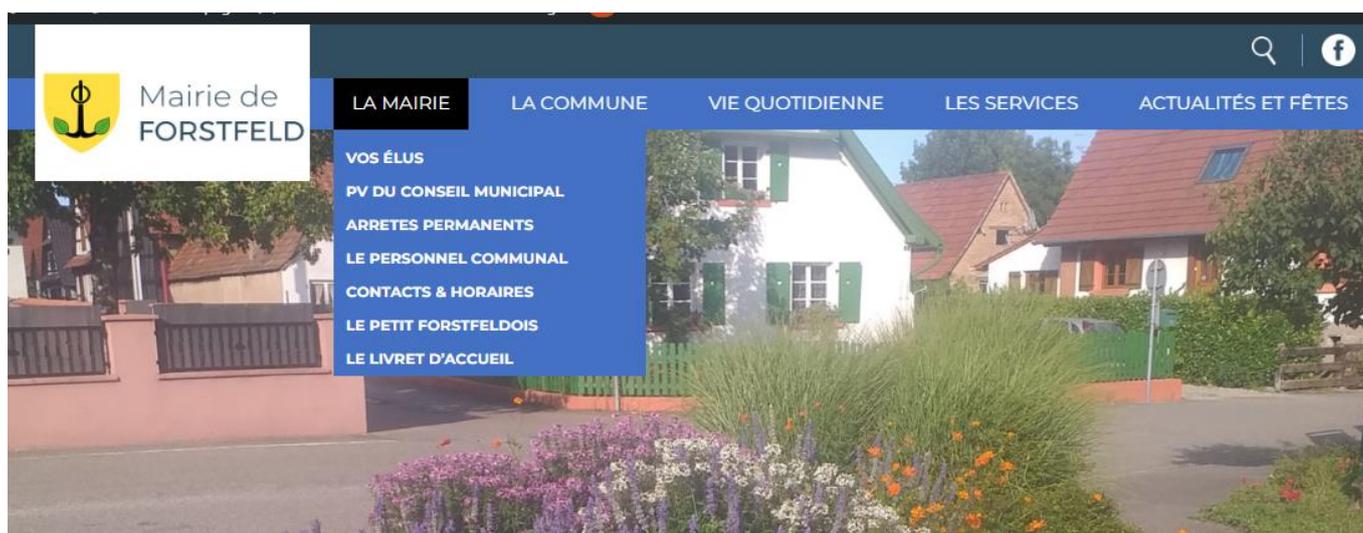
Plus moderne, plus pratique, plus proche de vous...

Le site Internet de Forstfeld a été totalement reconstruit et repensé. L'accès à l'information y est simplifié afin que chacun s'y retrouve le plus rapidement possible.

Afin d'optimiser l'accès aux informations, l'accueil du site est constitué d'accès rapides (Les actualités, les documents à télécharger, etc...) et d'entrées par thèmes (La mairie, la commune, vie quotidienne, les services, actualités et fêtes) qui renvoient directement vers l'ensemble des articles rattachés à cette thématique et susceptibles de fournir l'information voulue. En plus de ces accès rapides, sa présentation dynamique, moderne et épurée, avec ses rubriques clairement identifiables, doit faciliter votre navigation.

La page d'accueil

La page d'accueil est construite de manière à vous faciliter l'accès aux démarches les plus demandées. Le menu principal du site vous suivra durant toute votre navigation sans avoir besoin de remonter en haut de la page. En 1 ou 2 clics vous aurez accès à l'information dont vous avez besoin (démarches officielles, renseignements liés à la communauté de communes, ordures ménagères, urbanisme, tarif et location des salles communales, vie associative...)



Le petit forstfeldois

Vous n'avez pas vu passer la version papier du Petit Forstfeldois ? Retrouvez la version numérique sur le site et ne ratez aucune info !

Une zone de recherche utile

Vous trouverez tout en haut de la page une barre de recherche. Cela vous permet d'effectuer une recherche rapide par mots clé pour trouver vos informations rapidement.

Evolutivité

Ce site internet se veut évolutif. Il a été pensé pour les utilisateurs. Le contenu sera amené à évoluer avec de nouvelles pages ou l'ajout de contenu (images, vidéos...). C'est pourquoi nous sommes à votre écoute pour toute requête, suggestion, idée... afin que le site internet de Forstfeld devienne votre outil utile et pratique au quotidien.

FORSTFELD

☁ 16°

Forstfeld, France ▶



FORSTFELD EN IMAGES



[DÉCOUVRIR LA COMMUNE >](#)

BIENVENUE À FORSTFELD



Situé dans le Nord de l'Alsace (67-Bas-Rhin) en bordure du Rhin, Forstfeld est au Nord du grand Ried d'Alsace et en bordure de la forêt de Haguenau.

La commune de Forstfeld dépend du canton de Bischwiller et couvre une superficie de 490 ha dont 80 ha de forêt.

Une réserve biologique forestière de 6 Ha a été créée le 9 septembre 1994 (groupements de végétaux humides exceptionnels : Aulnaie)
Espèces floristiques protégées au plan régional : Hottonia des marais, hottonia palustris, fougère des marais, thélyptéris palustris, laïche faux souchet, carex pseudocyperus.

[DÉCOUVRIR LA COMMUNE >](#)

ACCÈS RAPIDE

[Documents à télécharger](#)

[Le petit Forstfeldois](#)

[Calendrier collecte des déchets](#)

[Plan de la commune](#)

[Guichet unique](#)

[Plan de la commune](#)

AGENDA

« JUILLET 2024 »						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31	1	2	3	4

[TOUS LES ÉVÉNEMENTS >](#)

Lien pour voir rendre sur le site internet de la commune : <https://forstfeld.fr/>

MANIFESTATION

PÉTANQUE DE FORSTFELD

L'été est propice à la pratique du sport et plus particulièrement à celle de la pétanque.

L'association de pétanque de Forstfeld vous propose encore cette année sa traditionnelle **JOURNÉE PÉTANQUE AMATEUR (en triplettes formées) le dimanche 18 août prochain à la salle polyvalente de Forstfeld !**

Pour vous inscrire, contactez le **06 11 43 58 35 avant le 30 juillet 2024** (la journée sera limitée à 24 équipes).

Une participation de 10 euros sera demandée par équipe à l'inscription. Les 3 premières équipes remporteront des lots !

Les équipes inscrites devront être présentes à 9 heures pour un début de compétition prévu à 9 heures 30.

Le club de pétanque vous propose également le repas de midi (sur réservation) :

Gyros – Frites – Salade – Café – Dessert au tarif de 18 euros.

Tous les habitants de Forstfeld peuvent évidemment réserver !

Si vous êtes à Forstfeld le 18 août, n'hésitez pas à vous inscrire au tournoi !

Rendez-vous le 18 août !



LA BALADE GOURMANDE A FORSTFELD

La 3^{ème} balade gourmande de Forstfeld s'est déroulée le lundi de Pentecôte (20 mai), entre routes inondées et rivières sorties de leurs lits.

Après plusieurs jours de très fortes incertitudes liées à l'évolution des conditions météorologiques et malgré l'obligation de revoir le parcours à 4 reprises dans les 3 jours précédant la balade, les organisateurs de l'AS Forstfeld ont finalement décidé que la balade aurait bien lieu cette année.

Et ils ont eu de la chance ! Une fenêtre inespérée de beau temps s'est ouverte le lundi de Pentecôte, permettant à plus de 500 personnes de faire la fête et de découvrir Forstfeld et ses alentours.



Le président de l'ASF était soulagé et très reconnaissant en fin de journée :

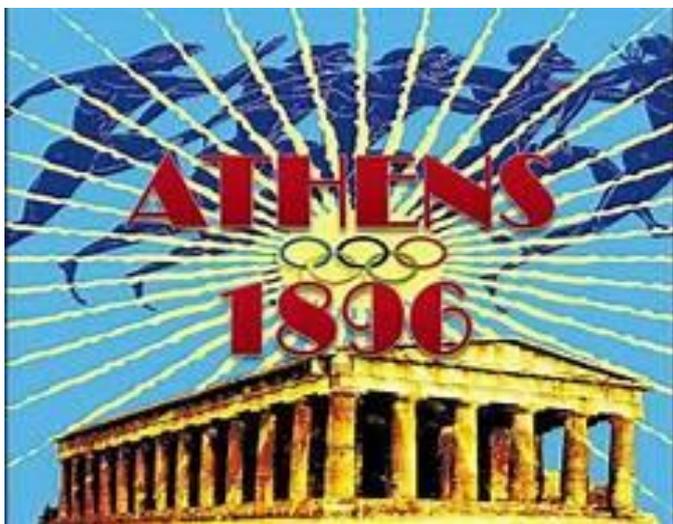
« Un grand merci aux membres de comité, aux joueurs et aux bénévoles de l'ASF, sans qui cet événement n'aurait pas pu avoir lieu ! Vous avez été bons du début à la fin...et avec ce temps ce n'était vraiment pas gagné ! Merci aussi à tous ces gens (dont de nombreux forstfeldois) qui nous ont fait confiance encore une fois et qui ont passé une super journée ensoleillée...c'est rare ces derniers temps. Merci enfin à la Commune de Forstfeld pour son soutien et son aide pour l'organisation de cet événement ! »

L'ASF vous donne d'ores et déjà rendez-vous le lundi de Pentecôte du 9 juin 2025 pour leur prochaine balade ! En espérant une belle météo.



CULTURE

HOMMAGE AUX JEUX OLYMPIQUES



L'histoire des Jeux remonte à l'Antiquité et prend ses racines en Grèce dans le Péloponnèse, il y a environ 3000 ans. Des concours sportifs organisés à Olympie avaient lieu tous les quatre ans et ont pris le nom de Jeux Olympiques.

On ne sait pas précisément quand ils ont commencé, mais la date de 776 av. J.-C. est souvent citée dans les sources écrites. Les raisons exactes de la naissance des Jeux restent aujourd'hui inconnues car l'histoire se mêle à la mythologie.

La période de quatre années séparant les éditions de ces Jeux Antiques était nommée "Olympiade" et servait à l'époque de système de datation : le temps ne se comptait pas en années, mais en Olympiades.

En 1894, Pierre de Coubertin (un Français !) lance son projet de rénovation des Jeux Olympiques et en 1896 a lieu la célébration des 1ers Jeux de l'ère moderne, à Athènes et aujourd'hui la France accueille la XXXIIIème olympiade à Paris.

Attention, XXXIIIème olympiade ne signifie pas forcément 33èmes jeux olympiques car certaines olympiades ont dû être annulées à cause des 2 guerres mondiales : La VIème olympiade de 1916, attribuée à Berlin a été annulée à cause de la première guerre mondiale tandis que les XIIème et XIIIème olympiades attribuées respectivement à Tokyo en 1940 et Londres en 1944 ont été annulées par le second conflit mondial.

Depuis 1948, les jeux olympiques se déroulent tous les 4 ans un peu partout dans le monde et tous les continents, hormis l'Afrique, ont accueilli les « JO » à ce jour.

Après 100 ans d'attente, nous accueillons sur notre sol les jeux olympiques d'été pour la 3^{ème} fois de notre histoire après 1900 et 1924.

Les jeux ne commenceront que le 26 juillet mais la flamme olympique, partie d'Olympie en Grèce, est arrivée sur le sol français et traverse aujourd'hui tout notre pays, outremer compris.

Le 26 juin dernier, elle était en Alsace, à Mulhouse, Huningue, Colmar, Saverne, Marckolsheim, Lembach et bien évidemment Strasbourg ; l'occasion pour des milliers d'alsaciens d'applaudir les porteurs de la flamme et de célébrer les jeux à venir !



La flamme à Saverne



La flamme à Mulhouse



Si la flamme olympique n'est pas passée par notre village et que Forstfeld n'accueillera aucune épreuve des jeux, il faut cependant reconnaître que les employés municipaux pourraient décrocher une médaille...celle de l'embellissement de notre commune. Ils ont en effet mis Forstfeld aux couleurs olympiques ! Les anneaux, les flammes, les vasques et les médailles ont trouvé leurs places dans le village. Bravo messieurs pour tout le travail de conception, de préparation et enfin d'installations de ces belles décorations.

Dans quelques jours les Jeux Olympiques et Paralympiques enverront un message de paix dans une période marquée par de nombreux conflits et par les doutes. Du 26 juillet au 11 août prochains, soutenons nos athlètes, femmes et hommes, et les valeurs de l'olympisme qu'ils portent : Excellence, Respect, Amitié.



ETAT CIVIL

NAISSANCES

Noah CLADY LEVY

Né le 21 mai 2024 à Strasbourg
Fils de Joséphine LEVY et Ludovic CLADY
8 rue Finkmatt

Sincères Félicitations aux parents

Bienvenue à Noah



MARIAGE

Sandrine RINCKEL et Régis ERTZ

Le 09 juin 2024

Sincères félicitations et tous nos vœux de bonheur



DECES

Cindy FERNANDES FELIX

Le 25 juin 2024

à l'aube de ses 43 ans

Sincères condoléances à toute la famille



AVRIL - MAI - JUIN

75 ans Louis DURAND, le 12 avril
75 ans Annie SIBER, le 22 avril
76 ans Marie Claire NAGEL, le 11 avril
76 ans Daniel GENTNER, le 24 avril
80 ans Adeline SCHERER, le 24 avril
81 ans Ingrid SCHNEIDER, le 27 avril
84 ans Christiane LATT, le 22 avril
88 ans Lydia WOHLHUTER, le 30 avril
89 ans Marie-Denise GLESS, le 09 avril
96 ans Roland WOLF, le 22 avril

76 ans Roger MATHEIS, le 26 mai
78 ans Marguerite JUNG, le 01 mai
79 ans Guy TUCHSCHERER, le 25 mai
85 ans Raymond RINCKEL, le 07 mai
86 ans Richarde WALTZ, le 14 mai

76 ans Marcel NAGEL, le 11 juin
77 ans Charles SCHULER, le 12 juin
90 ans Joseph HAAR, le 25 juin



Adeline SCHERER



Louis DURAND

Merci à vous tous pour votre accueil chaleureux...

Ce bulletin d'informations couvre la période
Avril à juin 2024.

Responsable de publication : Hervé DURAND
Secrétariat de la Mairie de Forstfeld